

Mise sur pied d'un réseau international francophone de formation policière

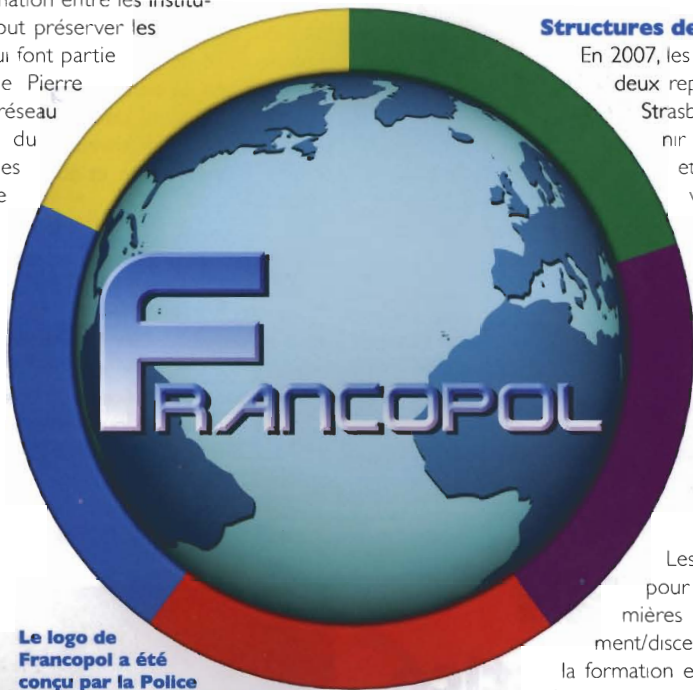
Francopol en voie de création

C'est dans le but de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en lien avec la formation et l'expertise policières que Francopol sera créé. « Nous voulons pouvoir compter sur une circulation d'information entre les institutions membres de Francopol, mais surtout préserver les liens et le savoir au-delà des individus qui font partie présentement de ce réseau », souligne Pierre Saint-Antoine, un des instigateurs de ce réseau international et également directeur du Bureau des affaires institutionnelles et des communications à l'École nationale de police du Québec.

La Sûreté du Québec, la Police nationale française et l'École nationale de police du Québec ont travaillé en collaboration dès les premières heures du projet pour jeter les bases de ce qui pourrait être ce réseau international francophone de formation policière. Ils ont par la suite reçu l'adhésion de partenaires canadiens et européens dont le Collège canadien de police et la Gendarmerie royale du Canada de même que la Gendarmerie nationale française, la Police fédérale belge, l'Académie provinciale de police Émilien Vaes (Belgique), des Académies de police suisse et de la Police Grand-Ducale (Luxembourg). La Délégation générale du Québec à Paris et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) collaborent également à ce réseau.

« Nous croyons que Francopol contribuera au développement de la fonction policière dans la Francophonie par la recherche de solutions aux problématiques communes », mentionne Claude Levac, un des pionniers du projet et directeur des relations internationales et du protocole à la Sûreté du Québec.

Il est à noter que le projet de création d'un réseau international francophone des écoles de police et des directions de formation policière constitue une des priorités du plan d'action 2006-2009 de la Politique internationale du Québec.



Le logo de Francopol a été conçu par la Police nationale française (PNF).

Structures de fonctionnement

En 2007, les partenaires précités se sont rencontrés à deux reprises. En juin à Paris et en décembre à Strasbourg. Ces rencontres ont permis de définir la structure de fonctionnement, les statuts et règlements, ainsi que la mission et les valeurs. Une autre rencontre est prévue en avril 2008 à Neuchâtel (Suisse).

Congrès

Les participants à cette rencontre ont également convenu de la tenue d'un congrès en septembre 2008, au Québec, plus précisément à l'École nationale de police du Québec (Nicolet), pour le lancement officiel des activités du réseau international Francopol.

Les principales thématiques sélectionnées pour le congrès et les activités des deux premières années sont : l'éthique policière/jugement/discernement, l'approche par compétences et la formation expérientielle, la formation en ligne et la relation entre la police et le citoyen/police de proximité.

Rôle de l'École nationale de police du Québec

En vue de faciliter la communication entre les différents acteurs de ce réseau, « l'École mettra à la disposition des membres de Francopol son Carrefour de l'information et du savoir (CIS), qui s'apparente à une bibliothèque virtuelle, afin qu'ils puissent partager information et documentation sur cette plateforme informationnelle et participer à des forums de discussion et des échanges », précise M. Saint-Antoine.

Mise sur pied d'un réseau international francophone de formation policière Francopol en voie de création

C'est dans le but de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en lien avec la formation et l'expertise policières que Francopol sera créé. « Nous voulions pouvoir compter sur une circulation d'information entre les institutions membres de Francopol, mais surtout préserver les liens et le savoir au-delà des individus qui font partie présentement de ce réseau », souligne Pierre Saint-Antoine, un des instigateurs de ce réseau international et également directeur du Bureau des affaires institutionnelles et des communications à l'École nationale de police du Québec.

La Sûreté du Québec, la Police nationale française et l'École nationale de police du Québec ont travaillé en collaboration dès les premières heures du projet pour jeter les bases de ce que pourrait être ce réseau international francophone de formation policière. Ils ont par la suite reçu l'adhésion de partenaires canadiens et européens dont le Collège canadien de police et la Gendarmerie royale du Canada de même que la Gendarmerie nationale française, la Police fédérale belge, l'Académie provinciale de police Émilien Vaes (Belgique), des Académies de police suisse et de la Police Grand-Ducale (Luxembourg). La Délégation générale du Québec à Paris et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) collaborent également à ce réseau.

« Nous croyons que Francopol contribuera au développement de la fonction policière dans la Francophonie par la recherche de solutions aux problématiques communes », mentionne Claude Levac, un des pionniers du projet et directeur des relations internationales et du protocole à la Sûreté du Québec.

Il est à noter que le projet de création d'un réseau international francophone des écoles de police et des directions de formation policière constitue une des priorités du plan d'action 2006-2009 de la Politique internationale du Québec.



Le logo de Francopol a été conçu par la Police nationale française (PNF).

Structures de fonctionnement

En 2007, les partenaires précités se sont rencontrés à deux reprises : en juin à Paris et en décembre à Strasbourg. Ces rencontres ont permis de définir la structure de fonctionnement, les statuts et règlements, ainsi que la mission et les valeurs. Une autre rencontre est prévue en avril 2008 à Neuchâtel (Suisse).

Congrès

Les participants à cette rencontre ont également convenu de la tenue d'un congrès en septembre 2008, au Québec, plus précisément à l'École nationale de police du Québec (Nicolet), pour le lancement officiel des activités du réseau international Francopol.

Les principales thématiques sélectionnées pour le congrès et les activités des deux premières années sont : l'éthique policière/jugement/discernement, l'approche par compétences et la formation expérientielle, la formation en ligne et la relation entre la police et le citoyen/police de proximité.

Rôle de l'École nationale de police du Québec

En vue de faciliter la communication entre les différents acteurs de ce réseau, « l'École mettra à la disposition des membres de Francopol son Carrefour de l'information et du savoir (CIS), qui s'apparente à une bibliothèque virtuelle, afin qu'ils puissent partager information et documentation sur cette plateforme informationnelle et participer à des forums de discussion et des échanges », précise M. Saint-Antoine.

61^e CPCFQ

Délégation québécoise en France

Dans le cadre de la 61^e Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ), une délégation québécoise composée de membres de la Direction du développement et de la formation de la Sûreté du Québec (SQ) et de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) s'est rendue en France du 21 au 25 janvier dernier.

